



**PRÉFET
DU NORD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lille, le 16/10/2020

PRISE DE FONCTION DE CORINNE SIMON

Sous-préfète de l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe

Corinne Simon a été nommée sous-préfète de l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe par décret du 13 octobre 2020. Elle prendra ses fonctions le lundi 19 octobre 2020.

Elle succède à ce poste à Alexander Grimaud, nommé sous-préfet de l'arrondissement de Palaiseau.

Corinne Simon a commencé sa carrière professionnelle en 1998 au ministère de l'Éducation Nationale en occupant successivement les postes de professeur d'éducation physique et sportive certifiée, de conseillère pédagogique départementale en éducation physique et sportive puis d'inspectrice de l'éducation nationale dans le Val-d'Oise et le Lot-et-Garonne.

Elle intègre le corps préfectoral en janvier 2013 en étant nommée sous-préfète de l'arrondissement d'Ambert (département du Puy-de-Dôme).

En septembre 2014, elle est nommée directrice de cabinet du préfet de la région Champagne-Ardenne, préfet de la Marne, puis secrétaire générale de la préfecture de la Meuse en juin 2016.

À partir d'août 2018, elle occupe le poste d'adjointe au sous-directeur du recrutement et de la formation, cheffe du bureau du pilotage de la politique de formation à la direction des ressources humaines, relevant du secrétariat général du ministère de l'Intérieur.

Déléguée du préfet dans l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe, la sous-préfète y assure la représentation territoriale de l'État. Sous l'autorité du préfet, elle veille au respect des lois et règlements, à l'ordre public, à la sécurité et à la protection des populations. Elle anime et coordonne l'action des services de l'État ; elle exerce le contrôle administratif et le conseil aux collectivités locales.

A l'occasion de son installation, la sous-préfète de l'arrondissement procédera à un dépôt de gerbe au monument aux morts ce **lundi 19 octobre 2020 à 11h00** :

rue de Mons
à Avesnes-sur-Helpe

Vous êtes également cordialement invités à participer à un temps d'échange avec madame Simon après la cérémonie de dépôt de gerbe, ce même jour à **11h30** :

à la sous-préfecture d'Avesnes-sur-Helpe, 1 rue Claude Erignac

Merci de confirmer votre présence par retour de mail à l'adresse suivante :

pref-communication@nord.gouv.fr

et

sp-avesnes-cabinet@nord.gouv.fr

Avant ce vendredi 16 octobre 17h00

Préfecture du Nord

Service régional de la communication interministérielle

Tél : 03 20 30 52 50

Mél : pref-communication@nord.gouv.fr

12-14, rue Jean sans Peur CS 20003
59 039 LILLE Cedex

nord.gouv.fr
hauts-de-france.gouv.fr

